

0341367B  
ACADEMIE DE MONTPELLIER  
COLLEGE PAUL BERT  
7 IMPASSE TOUNEL  
34310 CAPESTANG  
Tel : 0467498222

ACTE TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Financement des voyages scolaires

Numéro de séance : 4  
Numéro d'enregistrement : 43  
Année scolaire : 2017-2018  
Nombre de membres du CA : 30  
Quorum : 16  
Nombre de présents : 24

Le conseil d'administration

Convoqué le : 30/01/2018

Réuni le : 13/02/2018

Sous la présidence de : Sebastien Sibille

Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-4, L.421-14, R.421-20, R.421-54

**Sur le rapport du chef d'établissement, le conseil d'administration donne son accord sur la programmation et les modalités de financement du voyage scolaire à Avignon (84), dont le descriptif et le budget prévisionnels sont joints en annexe.**

Pièce(s) jointe(s)

Oui

Nombre: 2

Libellé de la délibération :

PROVENCE 2018

Voyage scolaire à AVIGNON pour des élèves de 3<sup>e</sup>(2017-2018), du 11 au 13 avril 2018. Modification de la participation des familles qui est fixée à 105 euros (diminution de 130 à 105 euros). Voyage a caractère facultatif (total dépenses 8406.28 euros)(part accompagnateurs CPG 2018). Voir descriptif et budget en annexe.

**Résultats du vote**

Suffrages exprimés :	24
Pour :	24
Contre :	0
Abstentions :	0
Blancs :	0
Nuls :	0